

EGLISE
PROTESTANTE
UNIE
CÔTE D'ALBÂTRE-CAUX

**Dimanche 28 avril
2024
09h30
TEMPLE DE BOLBEC**

Assemblées Générales

Ordre du jour :

Bilans 2023

Projets 2024

Renouvellement du Conseil Presbytéral

Cote-dalbatre-caux-seine.epudf.org



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communión luthérienne et réformée

CONVOCATION :

Dimanche 28 avril 2024 au temple de Bolbec

Nos assemblées générales auront lieu à l'issue du culte liturgique qui débutera exceptionnellement à 10h00 précises

(émargement à partir de 9h30.)Les documents préparatoires ont été déposés dans les temples, à votre disposition depuis le 27 mars et les convocations papiers distribuées et/ou envoyées réglementairement).

Ordre du jour :

**09H30 : OUVERTURE DES SECRÉTARIATS
ÉMARGEMENT ET RECUEIL DES POUVOIRS
OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE**

10H00 : CULTE LITURGIQUE

10H30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE
- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'A.G.2023
- RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITÉS
- BILAN FINANCIER

**11H15 : AG DE L'ASSOCIATION CULTUELLE
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'A.G.2023
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT
RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PASTEUR
MODIFICATIONS STATUTS (TITRE : CÔTE D'ALBÂTRE-CAUX-SEINE)
COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET PROJET DE BUDGET 2024 (JOINTS)
PROJET D'ACTIVITÉS 2024
PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS STATUTAIRE**

La qualité de membre de l'Association Cultuelle de l'Eglise Protestante Côte d'Albâtre-Caux vous engage à participer à ces assemblées générales.

En cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre électeur de l'A.C. (*un seul pouvoir par personne présente !*)

Téléchargements :

- [Documents préparatoires \(Compte-rendu A.G. du 30 avril 2023\)](#)
- [Convocation](#)
- [Pouvoir](#)
- [Bilan financier 2023 et projet prévisionnel 2024](#)



Paroisse Côte d'Albâtre/Caux

ASSEMBLEE GENERALE Du 30 avril 2023 Au temple de Bolbec

COMPTE-RENDU

Cette assemblée générale ordinaire se tient dans le respect de la Déclaration de Foi de l'Eglise Protestante Unie de France, Communions luthérienne et réformée.

Conformément aux Statuts en vigueur : « *Les délibérations sont prises à la majorité absolue des membres de l'association présents ou représentés dans l'assemblée. Elles sont valables quel que soit le nombre de ces membres. Le vote par pouvoir est admis.* Le secrétariat et le bureau de vote ont été ouverts dès 9h00 pour vérification des pouvoirs et signatures des présents.

Le bureau de l'Assemblée Générale est celui du Conseil Presbytéral.

Après le culte liturgique présidé par notre pasteur Volker KRÖNERT, suivi de l'assemblée générale de l'Entraide Protestante, les membres de l'Association Cultuelle, au nombre de **32 présents et/ou représentés (15 pouvoirs) sur 71 inscrits** se constituent donc en Assemblée Générale ordinaire à l'appel de M Gérard SENEAL, président du Conseil Presbytéral.

La majorité absolue est donc de 17 voix.

Le Président précise que, pour la bonne transcription des échanges dans le compte-rendu, nos débats seront enregistrés.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13/03/ 2022 :

Ce compte-rendu, augmenté des documents financiers (bilan 2021 et projet de budget 2022), a été adressé par voie électronique et mis à disposition des fidèles et des membres électeurs dans les temples.

Après avoir demandé si un participant demande la lecture de ce compte-rendu et personne ne le faisant, ce compte-rendu est proposé au vote.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité des 32 membres présents et/ou représentés.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Cette année, notre assemblée générale se déroule en fin du mois d'avril ... un tiers de l'année en cours est déjà achevé. Sans doute cela vous a-t-il surpris car depuis des décennies nous mettions un point d'honneur à tenir nos assemblées générales en début

d'année, si possible en février ou en mars ... de façon à voter des engagements responsables.

Mais la loi sur le respect des principes de la République (loi 2021-1109) entraîne de nouvelles obligations administratives (statutaires et financières) qui modifient notre fonctionnement et entraîne des démarches longues et fastidieuses.

2022 a donc été une année riche en changements et a entraîné des moments forts et enthousiasmants, mais aussi des moments de doutes et de découragements. Vous savez combien j'y suis sujet et je concluais mon rapport moral l'an dernier en disant : « Je ferai de vous des pécheurs d'hommes », « Quand l'homme écoute, Dieu agit. Mais pour qu'il puisse agir, il faut que la bonne nouvelle de Jésus-Christ soit annoncée. »

De nombreux changements sont intervenus en cette année 2022 :

Le départ, en juin dernier, de notre trésorière Haingo Malandain vers la Réunion, a entraîné la nécessité de trouver, non pas seulement un(e) trésorier(e), mais aussi, par ricochet un(e) comptable et un(e) vérificateur-trice aux comptes.

C'est en juin donc, au moment où des modifications comptables nous étaient imposées, que nous avons dû nous démener pour que la continuité puisse se faire paisiblement... Ce ne fut pas simple, je vous l'assure !

Nous sommes donc, actuellement, en reconstruction dans ce domaine financier, ayant obtenu de la Région une dérogation pour que ce poste puisse être tenu par une personne « extérieure » au conseil presbytéral et à l'association culturelle, bénévole de surcroît!

Il en est de même pour le poste de secrétaire du Conseil que nous sommes obligés, en attendant le retour de notre sœur Catherine Leferme, de suppléer ... alors que nous devons préparer les dossiers de reconnaissance d'Association culturelle, de mise à jour de nos statuts, des déclarations annuelles des dons (nombre, montant et provenance...) en préfecture, des listes de membres électeurs et de conseillers.

Dans le temps même où le dossier de transfert de propriété du temple de Fécamp est au point mort ... Serons-nous hors la loi au 30 juin 2023 ?

Sortir de notre zone de confort nous a-t-il été conseillé lors d'une réunion de conseil !!!

Difficile de partager le travail davantage quand d'autres projets bloqués, quand de nombreux décès ou départs (comme celui prochain de notre fidèle et actif Ignace Schot, ancien président du C.P. et prédicateur) se multiplient ...

Heureusement, Sylvette Pierrot et landri Ranaivo, de Fécamp, ont accepté ce ministère de conseillers en septembre dernier pour représenter Fécamp.

Qu'ils en soient remerciés ... Qui pour St Romain viendra accompagner Nelly Langlois ?

Nous sommes donc actuellement douze conseillers presbytéraux (5 de Lillebonne, 7 de Bolbec) ... Combien voudront ou pourront se représenter en 2024 ?

En effet, nous devons solliciter des dérogations pour cela, le nombre de mandats étant limités à trois consécutifs ... Jugez-en !

Alors, un des chantiers à mener sera de « DISCERNER » parmi nous qui accepterait de rejoindre le Conseil Presbytéral, ou l'un des ministères (comme l'a fait Mary Vaudran...).

Discerner, des conseillers, des prédicateurs, des catéchètes, des animateurs de groupes de maisons, des administratifs, des visiteurs ... des gestionnaires de site Internet, du journal Reflet ...

Accueillir fraternellement de nouveaux membres, recevoir et écouter ...

Partager la Parole, le Pain, la Prière ...

Les quatre P du chrétien qui nous furent enseignés lors des rallyes des jeunes de Gagnières !

Cela nous permettrait d'avancer plus sereinement tant dans notre paroisse Côte d'Albâtre/Caux que dans celle de Lillebonne dans notre démarche « ENSEMBLE VERS 2024 » car nous ne serions plus OBLIGES de nous entendre mais pourrions décider plus facilement de l'une des options proposées ...

Nous sommes en retard maintenant et il sera difficile, voire impossible, de tenir les délais proposés initialement...

Devrons-nous attendre trente ans (comme dans d'autres circonstances – séparation St Antoine la Forêt/Lillebonne dans les années 1860...), attendrons-nous nos descendants (comme pour la dissolution de la paroisse de St Antoine ou celle de Montivilliers/Harfleur/Criquetot l'Esneval) ... laissant le désordre derrière nous à cause de problèmes non résolus ?

Car oui, notre paroisse est vieillissante mais aussi encore très dynamique !

Elle l'est grâce à vous, grâce à notre Pasteur Volker Krönert qui vous parlera mieux que moi de nos activités en 2022.

Ces activités ont été (trop ?) nombreuses et sa charge a été particulièrement lourde (seul pasteur du secteur Pointe de Caux ...), en particulier quand on regarde le nombre de services funèbres.

« Je ferai de vous des pécheurs d'hommes » a dit le Christ.

Que le Seigneur nous soit en aide !

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité des 32 présents et/ou représentés.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DE NOTRE PASTEUR/VICE-PRESIDENT :

Notre pasteur remercie tout d'abord nos conseillers pour leur aide constante lors de cette année 2022. Parfois dans la joie, parfois dans la difficulté ...

Merci aussi à celles et ceux qui rendent possibles tous nos cultes.

▪ Nos prédicateurs (Ignace, Jacqueline, Gérard), lecteurs (Nelly, Françoise...), celles et ceux qui sont prêts à nous accompagner ponctuellement ... même si certaines personnes renoncent ...

Prédicateurs et lecteurs ont une place très particulière et très importante alors que le nombre de pasteurs est au plus bas ... et ils ont répondu présent !

N'hésitez pas à participer à leurs cultes qui sont de qualité ... En effet le culte est un événement communautaire même si de tous temps les paroissiens accordent plus d'importance à ceux que président les pasteurs.

▪ Nos 12 conseillers (Haingo – maintenant à la Réunion - Catherine, Françoise, Nelly, Janice, Elisabeth, Nathalie, Michèle, Sylvette, Axel, Robert, Iandri, Gérard) à la fois conseillers de Lillebonne et de Côte d'Albâtre/Caux.

- Nos musiciens : Catherine, Sylvette et Olivier qui accompagnent nos offices et leurs chants, ministère si important dans notre calvinisme ...
- Aux membres du bureau,
Aux « diacres » qui assurent le fleurissement, la propreté de nos lieux de vie, les repas de fêtes
...
Tous ces ministères font partie de la philosophie, la théologie de notre église ...
- Grâce à eux, nous avons pu accueillir, proposer, visiter ...

Les activités de l'année 2022 :

Nos cultes hebdomadaires et lors des fêtes chrétiennes
Nos partages bibliques (2 dans notre paroisse à Mélamare et Fécamp/Hattenville) et groupes de maison.
Nos groupes de prière et veillées dans le temps de Noël
Notre Café Théo au Bon Foyer
Nos participations aux groupes œcuméniques (ACAT, Chrétiens en débat).
La catéchèse en commun avec le Havre et Lillebonne (hélas avec un seul jeune de Bolbec suite aux départs en cours d'année ...) avec plusieurs réunions et week-ends communs pour les jeunes
Conférences sur le patrimoine religieux protestant et l'origine chrétienne de notre devise Liberté, Egalité, Fraternité. Aussi sur la guerre dans la Bible lors de notre fête de rentrée ...
La semaine de prière pour l'Unité des chrétiens a elle été annulée à cause de la pandémie...

Actes pastoraux en 2022 :

Baptême :

- ❖ Le 17 avril, Luka MORIZE

Obsèques :

- ❖ Le 26 janvier, obsèques de Mme Nelly BLONDEL.
- ❖ Le 04 mars, obsèques de Mme Jeannine MABILLE.
- ❖ Le 03 mai, obsèques de Mlle Gisèle LECARPENTIER.
- ❖ Le 06 mai, culte d'action de grâces pour Mme Eliane OSWALD.
- ❖ Le 20 mai, obsèques de M. Patrick VERNICHON.
- ❖ Le 30 mai, obsèques de M. Christian EICH.
- ❖ Le 26 août, obsèques de M. Stéphane FLEURY.
- ❖ Le 21 septembre, obsèques de Mme Janine NION,
- ❖ Le 22 novembre, obsèques de M. Denis TUFEL.
- ❖ Le 06 décembre, obsèques de M. Jacky FOLOPPE.
- ❖ Le 07 décembre, obsèques de Mme Yvette AUTHOUART.
- ❖ Le 23 décembre obsèques de M. Philippe LEBOUVIER.

Nous respectons un moment de prière silencieuse en leur mémoire !

Toutes ces activités sont régulièrement relatées dans notre journal paroissial Reflet adressé à toutes nos familles.

Ce rapport d'activités est approuvé à l'unanimité des 32 présents et/ou représentés.

OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES 2022 :

- Suite à la mise en place de la Loi 2021-1109 sur le respect des principes de la République, nos statuts doivent être modifiés.
- De nouvelles obligations nous sont imposées concernant :
I. La trésorerie
 - ✓ Comptes annuels vérifiés

- ✓ Nombre et montant des dons
- II.L'immobilier :
 - ✓ Liste de nos lieux de cultes (propriété ou locatifs)
 - ✓ Autres lieux
- III.Les déclarations annuelles
 - ✓ Liste des membres de l'association cultuelle
 - ✓ Liste des membres du conseil presbytéral
 - ✓ Comptes rendus de nos assemblées générales
 - ✓ Appartenance Loi 1905

MODIFICATION DE NOS STATUTS

La mise en application de la loi nécessite une modification de nos statuts avant juillet 2023. Notre proposition a été acceptée par la commission régionale puis la commission nationale. Il nous faut donc les voter tels que.

Les quelques modifications concernent :

- Liste des membres d'église : Il en suffira de 7 au lieu des 25 actuels
 - Article 1 : L'association se compose d'au moins 7 membres.
- L'admission des membres
 - Article 2 : Le Conseil Presbytéral
- L'acceptation des dons et legs
 - Article 7 : Le Conseil Presbytéral
- Le recrutement des ministres

**Ce rapport est approuvé à l'unanimité des 32 présents et/ou représentés.
Le bureau est chargé de transmettre ces statuts et ces documents aux services respectifs (Région ecclésiale et Préfecture)**

ELECTIONS COMPLEMENTAIRES :

Le Conseil presbytéral a coopté, après l'Assemblée Générale 2022, deux conseillers presbytéraux. Il nous faut, conformément à l'article 5 alinéa 4 de nos statuts que l'Assemblée Générale suivante confirme cette décision.

Après dépouillement

- Inscrits : 71
- Votants : 32
- **Sont élu(e)s** : Mme Sylvette Pierrot : 32 voix élue
M Iandri Ranaivo : 32 voix élu

ENSEMBLE VERS 2024

Le président présente rapidement le projet de vie vers 2024 appuyé par un diaporama (PWP).

Option 1 :

- 1 Association cultuelle avec 1 ministre
- Nouveaux statuts
- Nouvelles déclarations
- Obligation de six conseillers presbytéraux.

Option 2 :

- 2 Associations cultuelles avec 1 seul pasteur
- Le poste de Lillebonne est « en redéfinition »
- Il n'y aura plus qu'un seul ministre pour les deux associations cultuelles.
- Obligation de six conseillers pour chaque association cultuelle sauf si les conseils sont constitués de manière identique.

Option 3 :

- Option plus globale : « Ensemble » avec Le Havre, Lillebonne, Côte d'Albâtre/Caux

Les délégués votent à l'unanimité l'option 1

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : :

Les procédures ont été respectées et avalidées par nos organismes de contrôle. Feu vert de LoGeAs et de nos instances régionales et nationales.

Les documents comptables ont été adressés aux membres électeurs et sont disponibles dans nos temples.

Cette année encore, nous avons pu honorer nos engagements et nous terminons l'année avec un léger excédent. Pour autant, il est fait remarque d'une baisse importante des produits (plus de 2 000 €) heureusement compensée par une baisse identique des charges.

Produits : 69 180 €

Charges : 67 621 €

Solde positif affecté aux réserves : 1 559 €

Statistique des dons :

Nombre de foyers connus (FC)	80
Nombre de foyers participant à la vie financière (FP)	50
Nombre de foyers offrandes nominatives régulières (FON)	43
Total des offrandes nominatives régulières (ON)	23 963 €
Nombre de foyers ayant obtenu des reçus fiscaux	49
Nombre de reçus fiscaux émis	50
Montant total des sommes inscrites sur les reçus fiscaux	25 956 €

TABLEAU 1 : REPARTITION DES OFFRANDES NOMINATIVES REGULIERES

Tranches d'offrandes nominatives (en euros)	<80	80-149	150-399	400-799	800-1549	1550-2499	>=2500	TOTAL
Nombre d'offrandes par tranche	8	5	15	6	4	2	3	T1= Nombre de foyers versant des offrandes nominatives régulières (FON) 43
Montant des offrandes par tranche (en euros)	340 €	510 €	3 445 €	3 250 €	4 280 €	3 729 €	8 409 €	T2 = Montant total des offrandes régulières nominatives (ON) 23 963 €

RESERVES	
Réserves affectées	
Réserves Ensemble, mutualisation	
Réserves générales	6 851 €
	5 196 €
	s/total
	6 851 €
	5 196 €
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVE (avant affectation du résultat)	6 851 €
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE ou PERTE)	1 559 €
	1 655 €
TOTAL I	8 410 €
	6 851 €

Par sa signature apposée ci-dessous, le réviseur confirme avoir accompli sa mission dans le cadre de l'article 17 du Règlement d'application de la Constitution de l'EPUdF et avoir fait part, au conseil presbytéral, de ses observations avant la tenue de l'assemblée générale et avoir remis au conseil presbytéral son rapport écrit à destination de l'assemblée générale.

NOM, Prenom :

BOUARD Patricia

Nommé(e) par le

Conseil presbytéral en date du : 11/01/23

Signé et daté :

6/3/23

Etat financier et analytique vérifié pour un cumul de :

Recettes⁽¹⁾ 69 180 €

Dépenses⁽²⁾ 67 621 €

Le rapport de la vérificatrice aux comptes est lu et approuvé.

Quitus est donné à la trésorière.

Nominations

Comptable :

Nous proposons de reconduire Mme Annie BLONDEL qui a accepté de remplacer Mme Haingo MALANDAIN, démissionnaire.

Voté à l'unanimité

Vérificatrice aux comptes :

Nous proposons de reconduire Mme Patricia BROUARD qui a accepté de remplacer Mme Béatrice DUBUC, démissionnaire.

Voté à l'unanimité

PROJET DE BUDGET 2023 :

Il est proposé un budget tenant compte de l'inflation et, en particulièrement des augmentations des impôts fonciers, des assurances et des fluides ...

Compte tenu de la date de notre Assemblée Générale, nous avons dû maintenir notre contribution régionale à 20 000 € ...

Le projet de budget s'élève donc à 72 000 € en produits et charges.

Sans doute sera-t-il difficile à réaliser suite aux décès et/ou départ de plusieurs de nos membres donateurs ... Les excédents réalisés les 3 dernières années nous permettront, espérons-le, d'équilibrer nos comptes sans toucher à notre réserve « travaux ».

En tout état de cause, nous ne pourrons pas maintenir ces efforts pour 2024. Nous devons, dès septembre, adresser à la Région notre proposition de contribution pour 2024.

Aussi nous demandons vous de vous prononcer pour :

- Maintien à 20 000 €
- Baisse à 18 000 €
- Baisse à 15 000 €

Le projet de budget 2023 est voté à l'unanimité des 32 membres présents et/ou représentés.

La proposition de contribution régionale 2024 est votée à 15 000 € avec l'engagement de donner davantage si meilleure fortune.

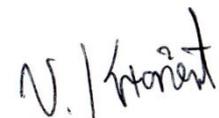
PROJET D'ACTIVITES 2023

Nous maintiendrons tant que possible nos activités riches et nombreuses, tant dans notre paroisse Côte d'Albâtre/Caux que dans la paroisse sœur de Lillebonne, d'autant que cette année est déjà à moitié réalisée.

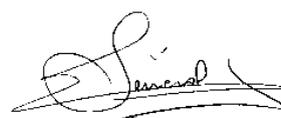
L'arrivée d'un pasteur (Xavier Langlois) au Havre sera un apport et un soutien important.

Notre Pasteur nous invite alors à chanter « A toi la gloire » 34/18

Le Pasteur Vice/Président
Volker KRÖNERT



Le Président
Gérard SENEAL



SOUS RESERVE D'APPROBATION LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2024

Paroisse Côte d'Albâtre-Caux

CONVOCAION ASSEMBLEES GENERALES Du 28 avril 2024 Au temple de Bolbec

Le Conseil Presbytéral et le bureau de l'Entraide Protestante ont la joie de vous inviter à participer aux travaux des Assemblées Générales de l'Entraide Protestante et de l'Association Culturelle qui se tiendront ce jour, au temple de Bolbec.

Les bureaux sont ceux des conseils presbytéraux et de l'Entraide

Ordre du jour :

**9H30 : OUVERTURE DES SECRÉTARIATS
ÉMARGEMENT ET RECUEIL DES POUVOIRS
OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE**

10H00 : CULTES LITURGIQUE

10H30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE
- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'A.G.2023
- RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITÉS
- BILAN FINANCIER

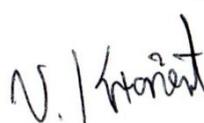
11H15 : AG DE L'ASSOCIATION CULTUELLE
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'A.G.2023
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT
RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PASTEUR
MODIFICATIONS STATUTS (TITRE : CÔTE D'ALBÂTRE-CAUX-SEINE)
COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET PROJET DE BUDGET 2024 (JOINTS)
PROJET D'ACTIVITÉS 2024
PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS STATUTAIRES

Dans l'attente de vous voir, nous vous saluons bien fraternellement en Jésus-Christ.

Pour le Conseil Presbytéral,
le Président
Gérard SENECAI



Pour l'Entraide Protestante,
le Président
Volker KRÖNERT



Nota :

- 1- Les documents (comptes-rendus, pouvoirs, bulletins d'inscription et/ou de radiation, bulletins de vote) sont disponibles dans les temples
- 2- Si vous ne pouvez assister aux assemblées générales, pensez à nous retourner le pouvoir joint vierge



Association culturelle
CÔTE D'ALBÂTRE/CAUX
&
ENTRAIDE PROTESTANTE
de **BOLBEC-FECAMP-GODERVILLE-SAINT ROMAIN**

ASSEMBLEES GENERALES 2024

POUVOIR

Au cas où il ne vous serait pas possible de participer à l'assemblée générale, nous vous invitons à remplir et faire parvenir dès à présent le pouvoir ci-dessous, étant rappelé que ce pouvoir ne peut être donné qu'à une personne elle-même inscrite sur la liste des membres, et que **chaque membre présent ne peut disposer que d'un pouvoir (les pouvoirs reçus en blanc seront répartis entre les membres présents à l'assemblée générale).**

Je soussigné(e)

NOM..... Prénom

Demeurant :.....
.....

Membre de l'Association Culturelle de l'Eglise protestante unie Côte d'Albâtre/Caux -
membre de l'Entraide protestante (rayer les mentions inutiles)

Donne pouvoir à

NOM Prénom

également membre de l'association, pour participer en mon nom aux délibérations et votes
lors de l'assemblée générale du 28 AVRIL 2024

A Le

[Signature, précédée de la mention manuscrite " bon pour pouvoir "]

DEPENSES EPUJDF Côte d'Albâtre / Caux		2022	2023	2024
6061	Eau,gaz électricité (temples et presbytère)	4 890,23	6 144,52	7 066,00
6063	Produit entretien /achats matériaux	-	-	-
6064	Fournitures administratives	158,82	-	-
6065	Repas paroissiaux	197,29	271,01	300,00
	total 606	5 246,34	6 415,53	7 366,00
6155	entretien, réparations sur biens mobiliers	-	-	-
6156	entretien, réparations, maintenance : presbytère	111,83	45,39	100,00
	TOTAL 615	111,83	45,39	100,00
	TOTAL 616	1 873,11	1 991,62	2 100,00
6181	Documentation (librairie)	384,32	283,45	220,00
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences et synodes	265,00	280,00	300,00
	TOTAL 618	649,32	563,45	520,00
6226	Honoraires	-	500,00	-
6228	Heures femme de ménage	610,50	638,00	696,00
	TOTAL 622	610,50	1 138,00	696,00
6234	Cadeaux	-	-	-
6238	Dons pour la Cimade	-	-	-
	TOTAL 623	-	-	-
6251	Voyages et déplacement	948,86	785,38	850,00
6257	Réceptions	-	-	-
	TOTAL 625	948,86	785,38	850,00
6263	Affranchissements	206,87	55,68	150,00
6265	Téléphone	592,36	480,12	550,00
	TOTAL 626	799,23	535,80	700,00
635	Impôts et taxes (presbytère et Bon Foyer)	3 772,00	3 919,00	4 200,00
	TOTAL 635	3 772,00	3 919,00	4 200,00
6411	Salaires et appointements	33 342,06	33 102,05	33 200,00
	TOTAL 641	33 342,06	33 102,05	33 200,00
6511	Sacem	-	-	-
65711	Contribution Régionale	20 000,00	11 000,00	15 000,00
65721	Consistoire	268,00	268,00	268,00
	TOTAL 657	20 268,00	11 268,00	15 268,00
6582	Charges diverses de gestion courante	0,15	-	-
	TOTAL 658	0,15	-	-
	TOTAL DEPENSES	67 621,40	59 764,22	65 000,00

Total	<80 €	80-150 €	150-400 €	400-800 €	800-1550 €	1550-2500 €	>=2500 €
Nb.	48	16	4	8	3	1	1
Total	17 086,75€	505,00€	346,50€	4 030,00€	3 670,00€	1 850,00€	3 100,00€
Moy.	355,56€	31,56€	86,63€	503,75€	1 223,33€	1 850,00€	3 100,00€
Nb.	49	9	6	8	4	2	3
Total	25 955,93€	388,57€	610,00€	4 300,00€	4 303,00€	3 999,35€	8 555,01€
Moy.	529,71€	43,17€	101,67€	537,50€	1 075,75€	1 999,67€	2 851,67€
Nb.	43	12	3	7	5	3	2
Total	25 823,62€	484,99€	300,00€	3 760,00€	5 550,00€	6 453,63€	6 600,00€
Moy.	600,55€	40,42€	100,00€	537,14€	1 110,00€	2 151,21€	3 300,00€

RECETTES EPUJDF Côte d'Albâtre / Caux		2022	2023	2024
7016	repas	1 011,52	1 040,00	1 200,00
	librairie	370,05	338,10	400,00
	ventes diverses / Marché de Noël	383,10	636,00	650,00
	TOTAL 7016	1 764,67	2 014,10	2 250,00
74112	subventions (salaires et appointements)	33 342,06	33 102,05	33 200,00
	TOTAL 741	33 342,06	33 102,05	33 200,00
754	DONS NOMINATIFS			
	BOLBEC	18 429,35	13 955,00	16 000,00
	ST ROMAIN	755,00	805,25	800,00
	FECAMP	4 439,01	1 300,00	2 500,00
	GODERVILLE	340,00	-	150,00
	COLLECTES			
	BOLBEC	4 044,96	4 397,39	4 500,00
	ST ROMAIN	874,50	1 255,82	1 000,00
	FECAMP	854,50	1 180,30	1 200,00
	GODERVILLE	-	8,50	-
	DEFAP	574,01	536,17	600,00
	Dons occasionnels : nominatifs après cérémonies	600,00	950,00	1 000,00
	Dons occasionnels : anonymes après cérémonies	1 706,87	1 259,31	1 000,00
	Dons affectés (Pâques, Noël...)	464,00	50,00	200,00
	Dons spéciaux / travaux	928,57	7,00	500,00
	TOTAL 754	34 010,77	25 704,74	29 450,00
768	Intérêts créditeurs du livret A.	62,87	135,23	100,00
	TOTAL 768	62,87	135,23	100,00
771811	SUBVENTIONS EXTRAORDINAIRES EGLISE UNIE			
	TOTAL 771811			
7913	transfert de charges d'exploitation		420,00	-
	TOTAL 7913		420,00	-
	TOTAL RECETTES	69 180,37	61 376,12	65 000,00

en banque au 31/12/2023 : 5 083,76 €
Compte livret : 4 772,06 €

ANNEXE 8 : REVISION DES COMPTES

Cadre à remplir de manière obligatoire par le réviseur

Par sa signature apposée ci-dessous, le réviseur confirme avoir accompli sa mission dans le cadre de l'article 17 du Règlement d'application de la Constitution de l'EPUJDF et avoir fait part, au conseil presbytéral, de ses observations avant la tenue de l'assemblée générale et avoir remis au conseil presbytéral son rapport écrit à destination de l'assemblée générale.

NOM, Prénom : NOUARD Fabrice Nommé(e) par le Conseil presbytéral en date du : 01/01/24 Signé et daté : 01/01/24

(Signature)

Etat financier et analytique vérifié pour un cumul de :

Recettes (1) 61 376 € Dépenses (2) 53 764 €

(1) : inscrire le total général R + M de la page recettes

(2) : inscrire le total général D + M de la page dépenses

